

PV de réunion du Bureau Exécutif de la LNAV

Lundi 03 février 2025

en visio-conférence - Zoom

Membres du Bureau Exécutif

	Acronyme	Fonction	Présence
Jacques MOREAU	JMo	Président	X
Jean Baptiste Bouhelier	JbB	Secrétaire Général	X
Nathalie PEDRETTI	NPe	Trésorière	X

Assiste : Jonathan Blondy – Directeur de la LNAV (Voix consultative).

Les présentes décisions de ce procès-verbal sont susceptibles d'appel devant le Tribunal Judiciaire dans un délai de cinq ans à compter de sa notification.

La recevabilité de ce recours est toutefois soumise à la saisine préalable et obligatoire de la Conférence des Conciliateurs du CNOSF dans un délai de 15 jours suivant la notification de la décision, dans le respect des dispositions des articles L.141-4 et R. 141.5 du Code du sport.

Acronymes et symboles utilisés décrits en annexe (dernière page)

1) Invitation Christian PENIGNAUD

Christian nous annonce son départ pour la rentrée de septembre 2025, pour donner suite à un changement de poste sur le développement des pôles beach dans les îles niveau Caraïbes.

C'est Edwige CORBIN (CTS de Bretagne) qui prend le relais de la formation en Nouvelle Aquitaine. Le fonctionnement est le même avec une partie formation en visio via Zoom, puis des déplacements sur sites.

Christian va nous faire un état des lieux concernant les listings des diplômes validés et des formations dispensées. C'était un travail conjoint avec Cécile, mais normalement tous les diplômes sont à jour.

Le bureau souhaite qu'une visio soit programmée lors d'un prochain BE avec Christian et Edwige afin de faire un premier contact.

2) Approbation du PV du BE du 13/01/2025

3 Votants : 3 voix « pour ».



Le PV du BE du 13/01/2025 est adopté.

3) Candidature de Jacques Moreau pour les élections au CROS NOUVELLE AQUITAINE

Candidature pour être membre du CROS NA, en renouvellement de la dernière olympiade.



3 Votants : 3 voix « pour » => Adopté.

4) Réévaluation grilles indemnités journalières CRE

Suite de la réunion du précédent BE du 13/01/2025 et d'une précision de la part d'Olivier, les membres intermédiaires n'ont pas été réévalués.

Décision du BE de passer de 60€ à 70€ pour cette classification.



3 Votants : 3 voix « pour » => Adopté.

5) Point licence (Jonathan) :

Présentation de l'évolution du nombre de licences par rapport à l'année dernière à date : +8,08% (sans les licences événementielles).

Quelques demandes sont toujours en cours (143 fiches licences en incident) mais on devrait avoir un attendu autour de 6 à 8% de plus que l'année dernière.

123 clubs - Perte de quelques clubs qui vivotaient déjà ces dernières années (126 clubs lors de la saison 2023/2024).

6) Point Financier (Nathalie) :

Toujours pas de date posée pour arrêter les comptes. Nathalie est toujours dans l'attente de cette information afin de poser sa journée pour traiter ce dossier.

Le compte de résultats a été édité et il y a environ 3.000€ de dépenses qui ne sont pas affectées sur l'ensemble de l'année 2024 (environ une trentaine d'opérations). Recherche en cours des justificatifs.

Différentes opérations à traiter : Règlement annuel MAIF, partie des services civiques non reversés (pas d'attestation de formation reçue, qui est la condition pour percevoir les fonds).

Une refonte de la compta analytique va être effectuée à la prochaine réunion de l'équipe en février afin de pouvoir faciliter le suivi des projets et des budgets.

Jonathan doit faire le différentiel avec les licences qui ont été facturés en novembre 2024 pour les déduire afin de pouvoir donner l'atterrissage. Il se rapproche de Noelia pour affiner le montant exact à déduire (correspondant au montant des factures éditées en décembre 2024). 

7) Point RH et Camp d'été (Jonathan) :

Niveau RH :

- L'arrêt de Cécile est jusqu'au 25/04 et devrait être prolongé jusqu'à fin juin.
- Formation SAGE50 de Noelia : En attente d'une date à fixer (minimum de participants non atteint pour démarrer une formation).
- Epidémie de grippe et gastro affectant l'équipe depuis une quinzaine de jours.
- Retour des entretiens pro :
 - o Tous les salariés ont été reçus (sauf Cécile étant en arrêt).
 - o Climat apaisé et ambiance plus saine depuis quelques mois.
 - o Demande d'Hannah : augmentation de salaire. Pas de conflit avec la ligue, mais uniquement un coût de la vie plus élevé.
 - 3 Votants : 3 voix « pour » => Adopté pour le mois de février. 
 - o Demande de Maelan : augmentation de salaire. Même principe qu'Hannah.
 - 3 Votants : 3 voix « pour » => Adopté pour le mois de février. 
 - o Demande de Luca N : Demande de Luca particulière car en opposition avec la ligne de conduite dictée par le BE. Décision de rester sur la ligne de conduite décidée.
 - Entraînement d'une N2 Féminine : 3 votants : 3 « contre ».
 - Augmentation de salaire pour la rentrée : 3 votants : 3 « pour ».

Camp d'été :

- 70 participants / semaine (avec mixité)
- 8 Encadrants dont le directeur du stage
- Dates : 20 au 25/07 pour la première semaine et 29/07 au 01/08 avant la 2^{nde} semaine
- Restauration « La pastoune » :
 - o Légère augmentation liée au packaging
 - o Facturation de ce qui sera commandé un mois avant (et donc en fonction du remplissage du camp d'été, pour éviter de payer des repas non utilisés)

- Financier :
 - o Montant semaine : 650€ la semaine.
 - o Encadrants : 600€ la semaine.
- Prime salariés LNAVb :
 - o Si nuitée : 800€ + 5 jours de récupération (Pour l'ensemble du camp)
 - o Si non nuitée : 400€ + 3 jours de récupération (Pour l'ensemble du camp)
- Directeur de stage :
 - o Proposition d'Etienne Roudey (salarié de la LNAVb ayant le diplôme requis) avec prime direction à 1200€ + 5 jours de récupération (Pour l'ensemble du camp)

Validation du projet par le BE : 3 Votants : 3 « pour » => Adopté.



8) Autres sujets :

- Distinctions par la ligue :

Un gros travail doit être mené afin d'actualiser le fichier. Un point doit être fait ce jeudi 06/02 avec Jacques et Noélia.

Le BE a aussi la possibilité de nommer des gens. Un point sera effectué, une fois le fichier actualisé.

- Finalisation du dossier Pôle Beach Île de Ré :

Proposition de soutien financier auprès du pôle pour développer la pratique du beach et le perfectionnement vers le haut niveau. Une aide semblable avait été voté sous la mandature précédente.

Soumis au vote pour le prochain comité directeur.



- Renoncement de M. GEORGE Allister à sa mission de président de la commission de développement :

Le BE acte sa renonciation et programme de refusionner les commissions « technique » et « développement ».

Soumis au vote pour le prochain comité directeur.



- Poste délégué régional suppléant d'Alexandre TRAN-BA-THO :

Réception d'un mail de la FFVOLLEY : Le BE acte qu'Alexandre TRAN BA THO ne peut cumuler son poste au conseil de surveillance de la fédération et son poste de délégué régional suppléant de la ligue.

Décision d'Alexandre TRAN-BA-THO : Il démissionne donc de son poste de délégué régional suppléant de la LNAVb.

- Demandes salariées :

- o Réunion ETR : Demande d'un budget d'Olivier de 1000€ pour l'organisation d'une réunion de la commission technique régionale regroupant des salariés ou élus référents des différents

territoires de la LNAVb => 3 votants : 3 « pour ».



- o Projet Whatsapp – Demande de transmissions des informations financières sur les dates de

subventions par Nathalie à Hannah => 3 votants : 3 « pour ».





- Demande de Lucas G : Souhaite passer par un imprimeur pour une cinquantaine de books afin de prospecter auprès des sponsors (coût : 230,40€) => 3 votants : 3 « pour ». 
- Déplacement beach club AGJA : Demande du club pour l'utilisation du minibus de la ligue : Refus (pas de dérogation à la règle). 
- Déplacement CdF M15 Blanquefort : Demande du club pour l'utilisation du minibus de la ligue : Refus (pas de dérogation à la règle). 
- Prochain comité directeur :
 - Samedi 22/03 à 10h (visio)
 - Samedi 24/05 à 10h (présentiel) => Demande auprès du CDVB 16 si possible accueil délocalisé / Si refus, repositionnement sur salle de réunion Talence (pré réservation).

Jean Baptiste BOUHELIER
Secrétaire Général

Jacques MOREAU
Président

ANNEXE

Acronymes utilisés :

BE : Bureau Exécutif

Pr : Président

SG : Secrétariat Général

TrG : Trésorière Générale

Symboles utilisés :



Décision prise



Décision à prendre



Action à mener



En charge de l'action



Communication externe à faire